

pressement les oracles qui sortent de sa bouche et se récrier, avec des retentissements de joie, à chaque impertinence qu'il dit? La tête d'un homme aurait bien de la peine à tenir à tous ces faux applaudissements; jugez de ce que deviendra la sienne. »

Le sang de Monsieur le marquis était-il vicié à sa source? Avait-il abusé des soirées, des veilles, des dîners, des plaisirs du monde et de la Cour? Nous ne savons; mais on s'aperçut bientôt que l'illustre enfant n'était pas bien.

« La santé de M. le marquis de Villeroy, dit notre manuscrit, ayant déterminé la Faculté à *proposer* (la Faculté n'ordonnait pas, comme pour un vilain, elle *proposait*) de lui faire prendre l'air aux environs de Paris, détermina M^{me} la duchesse d'Halincourt à louer une maison toute meublée au village de Saint-Mandé, près Vincennes, parce que c'est le lieu des environs de Paris où l'air passe pour le plus pur. Le bail en fut fait, le 25 juin 1735, ...pour cinq années, à compter du 1^{er} juillet suivant, moyennant 1,300 livres de loyer par an, aux conditions de payer, en outre, les gages du jardinier et de faire faire les réparations locatives. »

Il fallait que la famille n'eût pris là qu'un pied à terre, un simple pavillon, ou que les loyers fussent prodigieusement modestes à Saint-Mandé. Aujourd'hui, qu'aurait-on pour 1,300 francs, même en payant le jardinier en sus?

Gabriel-Louis de Neufville, marquis de Villeroy, était né à Paris, le 8 octobre 1731. Il avait donc quatre ans quand on le conduisit ainsi à la campagne. Il en avait grand besoin et l'air de Saint-Mandé n'était pas un objet